



Horizon

Le journal des Grandvertois

édito



■ Marie-France Pigeon
Déléguée
aux Affaires Sociales

L'aide sociale au plus proche

De tout temps, les collectivités locales se sont organisées pour permettre l'aide sociale sur les territoires. Tantôt département qui centralise les fonds nationaux et verse les allocations, tantôt commune qui, en proximité, assure le lien social justement et aide nos concitoyens à comprendre et maîtriser les dispositifs en fonction de leur situation immédiate ou à venir.

À Vert-le-Grand, comme partout en France, c'est le rôle du Centre Communal d'Action Sociale. Aide à domicile, frais d'hébergement,

situations de handicap, autonomie, téléassistance, portage des repas, obligation alimentaire... les aides concernent souvent les personnes âgées mais pas seulement, tout un chacun peut être en recherche d'emploi ou de logements et, là encore, le CCAS peut intervenir.

Principe de solidarité donc, c'est le fondement de l'action sociale, pour aider nos administrés à traverser les épreuves de la vie ou, plus simplement, vivre normalement un quotidien rendu plus contraint.

P 2-3
Retour en images

P 4-5
Un cadre exceptionnel

P 6-7
L'aide sociale

P 8
Luce Coutté, mémoire de l'occupation

P 9
Zéro phyto

P 10-11
Un budget maîtrisé

P 12-13
Festival Vert

P 14-15
À mon commandement

P 16
Infos pratiques



Festival'Vert

L'art dans un cadre
bucolique

/// Pages 4 et 5

Retour en images



28/06/2013



Les écoliers récompensés

La fin de l'année scolaire sonne pour les élèves de CM₂ comme le début d'une nouvelle aventure. L'entrée au collège, dans la « cour des grands », est une étape à ne pas négliger. La municipalité n'a pas manqué cette occasion et a donc remis un prix à chacun de ces élèves afin de symboliser la fin de leur parcours en école élémentaire.

Cette année aussi, pour la première fois, les « bout'choux » de la grande section de maternelle ont eu droit à leur cérémonie. Une rentrée en CP, c'est aussi un grand pas pour les tout-petits !



17-18-19/05/2013



Week-end ensoleillé à Wingham

Le temps d'un week-end ensoleillé, les membres du comité de jumelage Wingham / Vert-le-Grand ont pris la direction de leur commune britannique préférée. Une belle occasion pour visiter la propriété Churchill et ses jardins, situés à Chartwell et de tous se réunir le lendemain pour la fameuse « Garden Party » du dimanche, un pique-nique convivial et coutumier, très apprécié de nos amis d'Outre-Manche.



24 au 31/05/2013



Périple monténégrin

Les anciens du village se sont enrichis de la culture du Monténégro, un pays authentique encore peu touristique. Une semaine de visites et de découvertes au gré des baies du littoral, des criques et des paysages de l'arrière-pays.

Riche de ses villes fortifiées, de ses côtes pittoresques et de ses régions montagneuses, le territoire monténégrin a séduit les touristes Grandvertois déjà prêts pour le prochain voyage organisé par le club des Anciens.



22/06/2013



Quand le feu s'allie à la musique

Célébrer conjointement la fête de la musique et les feux de la Saint-Jean : une idée originale. Une occasion de plus pour se retrouver en famille ou entre amis pour ces traditionnelles fêtes estivales. Pour tout un chacun, la magie du moment est venue du feu allumé par l'amicale des Sapeurs-Pompiers. Mais les artistes, principaux acteurs de la soirée, admirablement emmenés par Marina Duhaa, ont magnifié cet instant pour tous.



25/05/2013

> Mini JO

Les « vrais » Jeux Olympiques ne sont pas si loin. Le rêve des Olympiades pour les tout-petits est possible au village grâce au Comité des Fêtes. Les bambins étaient à la fête et la bonne humeur au rendez-vous. Au programme de cette après-midi sportive : course en sac, parcours d'obstacles, tirs au but, basket, tir à la corde, sans oublier le traditionnel goûter. L'essentiel n'étant pas de gagner mais de participer, chaque petit olympien a reçu en récompense une médaille accompagnée d'une place de cinéma, d'une entrée au bowling ou encore au parc Babyland.



24-25-26/08/2013

> Le rendez-vous festif de l'année...

Durant trois jours, le village s'est mis aux couleurs de la fête. Malgré une météo capricieuse, les Grandvertois petits et grands ont pu profiter des festivités dès le samedi après-midi. La soirée a réuni plus de 220 personnes autour du cous-cous préparé par le boucher du village, profitant toutes et tous d'un spectacle cabaret et du traditionnel bal de clôture. La journée du dimanche s'est poursuivie avec des baptêmes en hélicoptère pour découvrir le village vu du ciel ! La nuit tombant, le défilé de lampions a éclairé de mille feux les rues de la commune sous les notes de la fanfare. Ce week-end festif s'est achevé par le feu d'artifice, tiré cette année pour la première fois dans le parc du château de la Saussaye. Même si la météo a contraint le Comité des Fêtes à reporter la session des jeux des adultes, cette tradition a finalement été respectée le lundi soir sous un ciel plus clément.



1,5/06/2013

> La nuit des livres vivants



C'est un anniversaire plus qu'original que les animateurs de la médiathèque Grandvertoise ont proposé aux habitants. Une ouverture nocturne exceptionnelle pour fêter les 16 ans d'existence de ce lieu culturel. Un esprit chaleureux et festif s'est emparé de cet espace où on ne fait souvent que passer pour emprunter ou rendre des livres, lire les journaux ou faire ses devoirs. Une soirée pleine de surprises organisée par les bibliothécaires, le comité de lecture « les Mille-feuilles » et l'écrivain et metteur en scène Benoît Richter. Jusqu'à plus de minuit, les vingt-quatre lecteurs présents se sont laissés porter par un programme riche, agrémenté d'un pique-nique au cœur des rayonnages décorés pour l'occasion par le fleuriste « Flower Power ». Une première expérience réussie à renouveler !

24/08/2013

> Le bel âge



Je vous parle d'un temps, que les moins de... 20 ans, c'est l'âge de la salle polyvalente Henri Boissière qui a fêté son anniversaire à l'occasion de la fête du village et avec plus de 200 Grandvertois. Chaque famille était conviée à venir avec une entrée ou un dessert pour agrémenter l'apéritif, les grillades et les boissons offerts par la commune. C'est dans cette ambiance conviviale et festive qu'anciens et nouveaux habitants se sont retrouvés évoquant les événements les plus marquants, accueillis dans cette salle, connue de tous.

Retour sur événement



Domaine de la Saussaye (suite)

Un cadre événementiel exceptionnel

« *Le Domaine de la Saussaye est désormais propriété du village et de ses habitants* ». C'est en ces termes que nous terminions notre chapeau d'article du numéro 36 d'Horizon (pages 4 et 5 aussi) consacré à l'acquisition par la municipalité de ce patrimoine foncier et architectural extraordinaire. Les Grandvertois auront très peu attendu avant de voir s'ouvrir les grilles du château et de son parc. Quoi de mieux que plusieurs rendez-vous festifs et culturels pour profiter de ces nouveaux lieux... Récit de ces événements donnés au domaine cet été.



En faisant l'acquisition de ces 13 hectares de verdure et de bâti, la commune s'était fixé plusieurs objectifs comme : réhabiliter le bâti de qualité et développer un projet socioculturel communal, préserver le paysage et valoriser l'écosystème naturel, restaurer ou aménager les canaux et les douves, créer un nouveau lieu de centralité au bourg, donner l'accès à certains bâtiments aux associations, enfin et surtout, ouvrir le parc au public et aux habitants. C'est sur ce dernier que nous revenons aujourd'hui pour retracer l'histoire de ces rendez-vous d'un jour ou plus pour lesquels les organisateurs ont accepté de se déplacer en ces lieux... un effort pas si insurmontable quand on sait la beauté et la magie du site.

D'abord entretenir les espaces verts...

Ce sont les services techniques de la commune qui interviendront finalement les premiers dans les parcs et jardins pour faire un premier travail de nettoyage et de défrichage. S'en suivront les chantiers citoyens, destinés aux jeunes de 16 à 25 ans, liés à la politique de l'environnement, qui sont organisés pendant les vacances scolaires par le SIARCE*. Une semaine type se déroule sur quatre jours et demi avec 20 heures de travail hebdomadaire et une demi-journée consacrée à la sensibilisation civique et citoyenne. Une bonne occasion pour les jeunes de s'investir aux côtés des services

dans la réalisation de divers travaux écologiques moyennant rémunération. Cet été, 3 semaines soit 15 jours de travail ont été produits par 2 jeunes motivés par l'idée même d'intervenir au domaine pour lui redonner de l'éclat.

Ensuite accueillir le Festival Vert...

Musique, danse, théâtre, arts de la rue, peinture, sculpture... Le Festival Vert (cf. notre article page 12), Le Festival des Arts dans la rue est un rendez-vous désormais bien connu des Arts et de la Culture. La 5^e édition s'est déroulée le 1^{er} juin dernier dans le parc du domaine de la Saussaye. Ce nouveau lieu de rendez-vous a inspiré





Interview Olivier Josse Président du foyer rural

Quels matériaux ont été utilisés pour la réalisation des sculptures ?

Le matériau de base est le polystyrène, façonné à l'aide de cutters, râpes, etc. L'atelier a réutilisé les « totems réalisés » lors de la 3^e édition du Festival. Peintures et vernis sont venus compléter les œuvres.

Combien de temps ont mis les artistes pour réaliser ces œuvres ?

Les artistes amateurs ont travaillé au minimum deux heures par semaine pendant une trentaine de séances mais il n'était pas rare de voir l'atelier occupé en dehors des horaires habituels.

Que souhaitez-vous dire aux artistes amateurs et aux enseignants qui les ont encadrés ?

Je félicite bien entendu tous les artistes amateurs pour le formidable travail accompli. Je remercie et félicite également les enseignants : Manuel Mora pour la peinture et Fernando Moreno pour la sculpture. Ils ont accompagné leurs élèves dans la réalisation de leurs œuvres et je pense qu'ils peuvent être fiers du résultat que nous avons pu admirer et qui est d'une excellente facture.

Pourquoi cette exposition ?

Tous les deux ans, les ateliers d'arts plastiques adultes ont pour habitude d'exposer, le temps d'un week-end, à l'Auberge. Cette année, cette exposition a eu lieu pendant deux semaines (avant, pendant et après le Festival Vert). Nous avons eu la chance de profiter d'un cadre exceptionnel récemment acquis par la commune dans le domaine du château de la Saussaye.

Quelle en était la thématique ?

À l'issue du précédent festival, pour renouveler le concept, j'ai eu l'idée de proposer : le « Festival Vert », événement éco-culturel. J'ai soumis l'idée à l'ensemble des sections du Foyer Rural. M. Moreno, sculpteur, enseignant de la section sculpture, a proposé d'en faire son thème de travail pour l'année et a proposé d'aborder le thème du recyclage et du développement durable. La section peinture, encadrée par Manuel Mora, peintre, créateur et ancien directeur des Ateliers d'Arts Plastiques d'Évry, a invité ses élèves à rejoindre le projet en exposant le travail de ses deux dernières années, dans l'une des dépendances du château.

les organisateurs pour renommer cet événement, en insistant sur la démarche écologique et durable intégrée dans le projet. Le Festival a débuté dès le matin par une cérémonie d'inauguration, avec le vernissage de l'exposition de peinture et de sculpture du foyer rural dans l'un des bâtiments du parc, sur laquelle revient le président O. Josse dans une interview ci-dessus. Les spectacles et autres représentations se sont enchaînées l'après-midi et jusqu'en fin de soirée.

Nul doute que ces espaces rendus publics sont pour beaucoup dans la réussite de ces instants privilégiés créés par et pour les Grandvertois. Le domaine peut d'ores-et-déjà être désigné comme un cadre de vie exceptionnel pour des événements tout aussi exceptionnels.

Et enfin, la kermesse paroissiale

Le 16 juin, c'est dans ce cadre exceptionnel du parc du château et sous un soleil radieux que s'est déroulée la kermesse du groupe paroissial. De 10h à 18h, les participants, nombreux, ont pu partager un moment de convivialité et de recueillement dans la bonne humeur. Repas et tombola ont notamment animé cette journée destinée aux habitants des villages du groupement paroissial.

Le Père Luc Mazola et le comité d'organisation se sont félicités d'une belle participation et de l'engagement actif de la municipalité pour le prêt du site et du matériel, éléments clés de la réussite de cette journée.

* SIARCE : Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau.



Chantiers citoyens : Késako ?

Destinés aux jeunes de 16 à 25 ans souhaitant s'engager en faveur de l'environnement, ces chantiers représentent une bonne manière de financer un projet : BAFA, études, permis de conduire... C'est d'ailleurs sur dossier descriptif d'un projet que les participants sont sélectionnés.



Le Festival Vert en quelques chiffres

La 5^e édition du Festival, c'est :

- Plus de 200 spectateurs sur la journée entière.
- 8 spectacles gratuits dont 4 professionnels, 2 semi-professionnels et 2 amateurs.
- Une trentaine d'artistes pour l'expo qui a duré 15 jours

Le budget est de 10 à 12 000 € financé à hauteur de 6 200 € par le mécénat reçu par le Foyer Rural, auxquels s'ajoute le mécénat en nature (buffet et boissons fournis par Intermarché).

Liste des mécènes : SEMARDEL, Intermarché Vert-le-Petit, Vermillon Energy, STRF, EIFFAGE Énergie et Informatique Bureau Services.



Enfance, grand-âge, handicap, insertion, santé, logement

Action sociale, les aides du Centre Communal

Les collectivités locales, au premier rang desquelles les départements, exercent des compétences très larges en matière sanitaire et sociale. Elles sont devenues les premiers maîtres d'œuvre des politiques publiques en matière d'action sociale. La commune dispose de compétences qui ont un rapport direct ou indirect avec l'action sociale. Elle détient aussi des responsabilités ciblées d'action sociale et médico-sociale, principalement dans le champ des attributions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et en matière de logement. Ce Grand Dossier se propose de faire un tour d'horizon des aides et démarches pilotées par le CCAS de la commune.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public autonome qui dispose d'un budget propre alloué par la municipalité. Son conseil d'administration, dont le maire est président, est composé d'élus et de membres du secteur social. Il aide et soutient les familles en difficultés ; les oriente et les accompagne dans leurs démarches. Situé dans les locaux de la Mairie, il est à la disposition des habitants pour les différents problèmes sociaux rencontrés (logement, handicap, personnes âgées etc.). Retour sur les aides apportées.

L'aide Sociale Légale

Cette aide financière est accordée par le Conseil Général aux personnes âgées et handicapées. Elle est attribuée sous deux formes différentes : l'aide aux frais d'hébergement ou l'aide à la prise en charge des frais d'aide à domicile. L'aide sociale à l'hébergement contribue aux frais d'hébergement d'une personne âgée. Son montant est calculé en fonction des ressources du bénéficiaire. La participation pour une aide à domicile est versée directement au CCAS qui mandate une personne compétente. La demande est étudiée et évaluée par une équipe médico-sociale. Un nombre d'heures est ensuite accordé par le Conseil Général.

Les prestations dites « extra-légales »

Ces prestations sont dites « extra-légales » car les communes sont libres

de les accorder ou non. Le CCAS a établi un barème adapté à la demande. L'attribution de ces prestations est soumise à certaines conditions : composition familiale, ressources, âge de la personne, situation professionnelle et degrés de handicap. Depuis 2008, les aides ont été élargies aux adultes et aux enfants handicapés sous certaines conditions. Pour obtenir ces prestations, les dossiers sont à retirer auprès du service dès le mois de septembre et à rendre complétés avant le 25 octobre.

L'allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

Versée par le Conseil Général, elle concerne les personnes de 60 ans et plus en manque d'autonomie dû à leur état physique ou mental. Plus précisément, l'APA soutient les personnes ayant besoin d'un accompagnement pour les actes essentiels de la vie ou dont l'état nécessite une surveillance régulière.





La téléassistance

« Mondial assistance » est un service permettant d'être relié 24H/24 et 7J/7 à une centrale d'écoute. Au moindre incident, une prise en charge est effectuée pour venir en aide aux personnes. Équipés d'une télécommande, les abonnés déclenchent un appel automatique. Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ou à partir de 60 ans en cas d'incapacité au travail, aux handicapés reconnus comme tel ainsi qu'aux malades dont l'état de santé justifie le recours à ce service. Le CCAS prend en charge les frais de cette prestation ainsi que des formalités administratives.

Le portage des repas à domicile

Le CCAS a signé une convention avec la société SEREADOM qui propose le portage de repas à domicile, toute l'année et 7J/7. Ce service s'adresse aux personnes âgées d'au moins 65 ans ainsi qu'aux personnes handicapées ou ponctuellement invalides. Les menus, variés, répondent aux besoins et aux goûts de chacun avec des régimes spéciaux. La participation financière est définie selon un quotient indexé sur l'avis d'imposition. En juillet, 225 repas ont été livrés. Pour toute demande, il suffit de contacter le CCAS une semaine avant la première livraison souhaitée.

Aide à domicile

L'aide à domicile est ouverte aux personnes de plus de 65 ans, personnes handicapées ou en sortie d'hospitalisation. Cette action est menée en collaboration avec l'ASAMDTA (Association de Soins d'Aide-Ménagère à Domicile et de Transport Accompagné) qui fonctionne 365 jours par an. Après une évaluation des besoins, la prise en charge peut être assurée par les caisses d'assurances vieillesse.

Le CLIC

Sous convention avec le CLIC ORGES-SONNE (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique), le CCAS propose aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage, d'améliorer le quotidien et de répondre aux besoins

de manière adaptée. Après avoir évalué les besoins de la personne âgée, le rôle principal du CLIC consiste à écouter, informer et orienter en préservant un lien social. Cet accompagnement individualisé est pris en charge par la commune.

Les dossiers d'obligation alimentaire

Suite à la demande d'un parent, les « Obligés Alimentaires », descendants du parent qui en a besoin, doivent compléter les dossiers et les remettre en Mairie. Dans le cas d'une famille avec plusieurs descendants, le montant dépend de l'état de nécessité du parent dans le besoin et des ressources de l'enfant appelé à contribuer. La pension versée dans le cadre de l'obligation alimentaire est déductible des revenus imposables, sur justificatifs, mais aucun minimum ni maximum versé aux ascendants n'est imposé.

Le Point Emploi

Le CCAS gère aussi le « Point Emploi ». Les Grandvertois en recherche d'emploi peuvent se rendre sur place afin de trouver une assistance, des conseils et des renseignements utiles à leurs recherches. Un service également apprécié des entreprises locales puisqu'il permet de mettre en lien direct les personnes inscrites.

Le logement social

Pour satisfaire les demandes de logements, la commune dispose d'un parc de 58 logements sociaux. Gérés par l'office HLM Essonne Habitat, leur attribution dépend de trois contingents que sont la Préfecture, le 1% patronal et la Mairie. C'est une commission municipale, composée de 9 membres, qui étudie les dossiers. Les critères principaux concernent les conditions actuelles du logement, la composition de la famille par rapport au logement demandé, l'ancienneté sur la commune, la date de la demande et enfin les revenus du ou des demandeurs. N'attendez pas qu'il soit trop tard, de nombreux dispositifs existent afin de vous aider à traverser les épreuves de la vie. N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Renseignements au 01 64 56 02 72.

> Solidarité pour Noël

Chaque année le CCAS offre aux seniors de la commune de 70 ans et plus le colis de Noël. Porté à domicile sur demande, c'est l'occasion pour les anciens de fêter la tradition de Noël. En 2012, 171 colis ont été offerts.

> Composition

Le Conseil d'Administration du CCAS est composé de 13 membres : 5 élus du conseil municipal dont le maire qui est président de droit, 4 membres extérieurs avec voix délibérative, issus d'associations caritatives et 4 membres extérieurs avec voix consultative.

Membres du CCAS :

Jean-Claude Quintard, Président
Marie-France Pigeon, Vice-Présidente
Geneviève Bridoux, Nicole Guerneve,
Simonne Cadix, Véronique Demilly (représentante UDAF), Jean-Paul Bodenat (Représentant des personnes handicapées), Christiane Bonnet (représentante du Secours Catholique), Ginette Gauthier (Représentante des personnes âgées)

Membres extérieurs : Stéphanie Bayard, Brigitte Le Cœur, Patrick Maeder, Monique Clech

> CCAS : ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h / 13h30-19h
Samedi : 8h30-12h
Fermeture le mercredi toute la journée.
Tél. 01 64 56 02 72

> Les dates à retenir

Jeudi 24 octobre : dans le cadre de la « Semaine Bleue », le CCAS invite les Grandvertois de plus de 65 ans à assister à la pièce de Théâtre « Panique à la Maison de retraite ».

Dimanche 12 janvier 2014 : déjeuner des anciens offert à tous les Grandvertois de plus de 65 ans.

Je suis, tu es, il est...



Luce Coutté

Mémoire de l'occupation

À 90 ans, Luce Coutté est un grandvertois de souche et une figure du village. Agriculteur, pompier volontaire pendant 45 ans, conseiller municipal à la commission travaux pendant 12 ans, cet homme a connu notre village comme peu d'entre nous. Il a notamment été présent lorsque les américains sont venus libérer le village le 22 août 1944.

Quel souvenir gardez-vous de l'occupation de Vert-le-Grand ?

Pendant la guerre, le village comptait 700 habitants et 700 allemands ! Comme nous étions proches du terrain d'aviation de Brétigny-sur-Orge et d'une batterie de DCA, la plupart des grandes maisons du village étaient « occupées », il y avait même une Kommandantur. Je faisais partie des FFI*, et en tant que pompier, j'ai pu rester au village. Un jour, un avion américain a été abattu juste à côté ; nous nous sommes alors rendus à vélo sur le lieu du crash avec un autre pompier, mais les 4 occupants étaient morts... Au retour, nous sommes tombés sur un militaire allemand qui nous a arrêtés. Tenus en joue, nous sommes rentrés à pied au village ; heureusement le maire a appelé la Kommandantur et nous avons été libérés. Je me souviens également de la libération, quelques jours après ; nous avons organisé un grand bal et nous avons dansé sur la route !

Justement, que représente pour vous la commémoration du 22 août ?

Pour moi, cet événement est un souvenir fort car j'étais là pour recevoir les américains lors de leur passage à Vert-le-Grand. Nous organisons cela à l'endroit même où ils sont arrivés à l'époque. Lors de la première édition, il y a deux ans, nous étions une quinzaine ; cette année, nous avons été le double. En 2014, nous fêterons les 70 ans de la libération de notre village, j'espère que nous pourrions marquer cet anniversaire. Je trouve que c'est important de ne pas oublier, notamment pour les jeunes, que des gens sont venus risquer leur vie de très loin pour nous sauver...

Plusieurs habitants se rappellent de votre émeu et de vos citrouilles...

Oui, mes enfants avaient acheté un émeu, ça leur plaisait d'avoir un animal original. Nous l'avons gardé pendant 22 ans dans la cour de la ferme. C'est un animal qui s'apprivoise très bien ! Concernant les citrouilles, c'est une culture qui se perd, il y en avait beaucoup dans la région voilà quelques années. J'en ai planté pour mon plaisir, mon beau-père en avait beaucoup cultivé en son temps. Il a même fourni les citrouilles qui ont servi dans le film « La Grande Vadrouille » avec Bourvil et de Funès ; vous vous rappellerez : la fameuse scène où ils en lancent sur les allemands !

* FFI : Forces Françaises de l'Intérieur, elles regroupaient les diverses formations militaires de la Résistance (Armée Secrète, groupes francs, Francs-Tireurs et Partisans, etc.). Après le débarquement du 6 juin 1944, les FFI apportent, par leur connaissance du territoire, une aide précieuse aux soldats alliés dans leur progression pour la libération.

Votre commune change



Le village s'implique dans le programme « Phyt'Essonne »

Le Syndicat Intercommunal d'aménagement de Réseaux et de Cours d'Eau (SIARCE) s'attache à la gestion et à la préservation de la qualité des eaux de l'Essonne et de ses affluents. En 2012, le programme « Phyt'Essonne » a été initié avec pour objectif de sensibiliser, former et aider les utilisateurs de pesticides. Une utilisation raisonnée, voire nulle, des produits phytosanitaires doit devenir de rigueur. Pour cela, des techniques alternatives, plus respectueuses de l'environnement doivent être appréhendées. Ce plan d'action concerne tous les utilisateurs de produits phytosanitaires, professionnels comme particuliers. Son but ultime est de lutter contre les pollutions en milieu urbain et agricole. La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON Île-de-France) participe activement aux côtés du SIARCE au déroulement de ce programme.

Vert-le-Grand lutte contre les pesticides

Depuis 2012, la commune, adhérente de ce programme s'est engagée pleinement dans la démarche zéro phyto et n'utilise plus de produits phytosanitaires pour désherber les espaces communaux. Un audit réalisé sur l'ensemble du territoire communal par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), les services techniques et les élus concernés, va permettre d'adapter de nouvelles pratiques pour gérer différemment les espaces.

Ces améliorations passeront entre autre par une formation des agents techniques, une gestion appropriée aux types d'espaces à aménager, la mise en place de techniques innovantes sans oublier la mise à disposition d'une information à destination des Grandvertois.

Lors du « Festival Vert », la municipalité a proposé aux festivaliers une exposition itinérante, intitulée « se passer des pesticides, c'est possible » afin de montrer sa détermination sur le sujet. Composée de neuf panneaux, cette exposition abordait divers thèmes comme le risque pour l'environnement et la santé, ou encore les techniques alternatives utilisables par les jardiniers amateurs pour limiter l'utilisation de produits nocifs.

Un engagement collectif

Une étape, socle de ce programme, consiste à impliquer directement les citoyens. Grâce à un questionnaire, le SIARCE aura une représentation précise des pratiques et des pesticides utilisés sur votre commune. La participation collective à cette enquête permettra de faire un état des lieux de la situation de départ pour mieux mesurer son évolution.

Vous pouvez compléter un questionnaire d'enquête concernant vos pratiques, en ligne sur le site de la commune : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr. Les réponses sont à retourner directement à la Fredon Île-de-France par courrier ou par email (coordonnées en bas de page du questionnaire).



> Rue Pasteur, nouvelle jeunesse



Après la réfection et la mise en valeur du petit pont enjambant le ru de Misery, la rue Pasteur a retrouvé une nouvelle jeunesse avec son large trottoir, des places de stationnement adaptées et son éclairage de style. Prochaine étape : la partie haute de cette rue sera aménagée lors des travaux de réfection de la Place de la Mairie.

> Zone à respecter



Le Maire a, par Arrêté municipal du 12 avril dernier, limité la vitesse à 30 km/heure sur tout le territoire intra-muros de la commune. Nous vous remercions de respecter cette mesure qui a été prise pour améliorer la sécurité de tous et tout particulièrement celle des nombreux Grandvertois qui se promènent à pied ou en vélo dans le village.

Projets et actions pour la com

Communauté de Communes du Val d'Essonne
Bruno Nicolas, maire adjoint



> Le Val d'Essonne mieux desservi

Le Plan Local de Déplacements adopté en décembre 2007 par la Communauté de Communes du Val d'Essonne est destiné à améliorer l'attractivité du réseau de transports collectifs. Dans ce but, deux grandes étapes étaient prévues : l'optimisation des lignes régulières au regard des besoins réels de la population (amplitude, fréquence, zones desservies) et la mise en place d'un transport à la demande afin d'améliorer les possibilités de déplacements en heures creuses.

L'étude de restructuration menée depuis 2010 par la Communauté de Communes et approuvée lors du conseil communautaire en novembre 2011 vient d'être validée par le Syndicat des Transports d'Île-de-France le 10 juillet dernier. Le développement d'offres sur le réseau des lignes VEOLIA et de CEAT va donc pouvoir débuter. Le projet d'optimisation du réseau des lignes de STA devrait quant à lui être présenté au STIF avant la fin de l'année 2013.

Lignes régulières : une optimisation en quatre temps

De nouvelles dessertes d'établissements scolaires, l'installation de feux tricolores à priorité dynamique, des améliorations en termes de fréquence et d'amplitude de certaines lignes ont été décidées. Cette restructuration du réseau nécessite la mise en place d'un plan en plusieurs phases entamé en septembre 2013 et dont l'achèvement est prévu en janvier 2015. Le plan complet de restructuration est disponible en ligne sur le site <http://www.cc-val-essonne.fr>.

Quels changements pour la commune de Vert-le-Grand ?

Les Grandvertois sont principalement concernés par la première phase de restructuration.

La ligne VEOLIA 202 circuit 18-10B entre la gare RER de Brétigny-sur-Orge et Vert-le-Grand va connaître deux améliorations : une course va être ajoutée le matin afin de permettre aux usagers d'arriver plus tôt en gare de Brétigny-sur-Orge et la fréquence des bus va être améliorée en proposant un passage tous les quarts d'heure plutôt que toutes les demies-heures le matin et le soir.

Mobi'Val : encore mieux se déplacer à la demande !

Depuis octobre 2009, Mobi'Val d'Essonne assure un transport collectif à la demande en complément des lignes régulières. Utilisable par tous les habitants du Val d'Essonne et notamment par les personnes à mobilité réduite, c'est un moyen de se déplacer plus facilement vers les centres villes, les centres administratifs ou médicaux. Au départ de tous les points d'arrêt de bus des communes de la Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE), Mobi'Val assure depuis le 2 septembre un service élargi du lundi au samedi : de 9h à 16h30 les jours de semaine et de 9h à 18h le samedi. Autre nouveauté : le service est désormais accessible, sur inscription, aux personnes extérieures au territoire de la CCVE. Enfin, une desserte de la faculté d'Evry est maintenant disponible via l'arrêt Préfecture déjà existant. Le service Mobi'Val est accessible en utilisant le Pass Navigo ou en achetant un ticket à bord au prix de 2 euros.

**Informations sur le site
www.mobivaldessonne.com
et par téléphone en composant
le 0800 691 891
(n° vert, gratuit depuis un poste fixe)**



Commission finances Budget 2013



> Poursuivre le programme d'investissements

Lors de la séance du 12 avril 2013, le maire, en présentant le budget primitif de l'année en cours, synthétisait les trois objectifs principaux de l'exercice, à savoir : maintenir des taux de fiscalité en l'état (inchangés depuis 1981) malgré l'emprunt souscrit pour l'acquisition du domaine de la Saussaye, poursuivre le programme d'investissements en matière de constructions, réfection de voiries et travaux divers, et enfin, continuer d'offrir un service public de qualité.

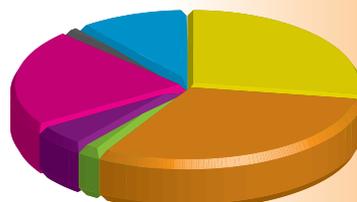
S'agissant des dépenses d'investissement justement, celles-ci s'équilibrent en recettes à 5 155 446 €. La plus importante partie de ce budget est consacrée aux « immeubles et annexes » pour 85 % avec, bien sûr, une proportion des sommes reportées pour le domaine de la Saussaye. Côté recettes, ce budget d'investissement est conforté par un excédent d'investissement reporté de 2 028 635,05 € soit 39,35 % des recettes, un excédent de fonctionnement capitalisé de 1 521 058,63 € soit 29,50 % des recettes et un autofinancement 2013 de 1 081 665,47 € soit 20,98 % des recettes. Près de 4 500 000 € de recettes

proviennent donc d'une action de capitalisation par anticipation (cf. détails sur graphiques ci-contre).

Comme chaque année les « économies » réalisées sur le budget de fonctionnement permettent de produire un virement à la section d'investissement ; celui-ci représente une somme de 1 081 665,47 € soit 21,69 % des dépenses. Les charges de gestion courante, les charges dites à caractère général et les charges de personnel sont les autres forts pourcentages de dépenses représentant respectivement 10, 27 et 31 % du budget. Ce budget de fonctionnement s'équilibre en recettes à 4 988 057 € avec pour principaux apports : les impôts et taxes pour 2 308 155,00 € ou 46,27 %, les dotations, subventions et participations pour 1 384 645,00 € ou 27,76 %, l'excédent de fonctionnement reporté pour 518 557,49 € ou 10,40 % et enfin, les produits exceptionnels pour 400 000,00 €.

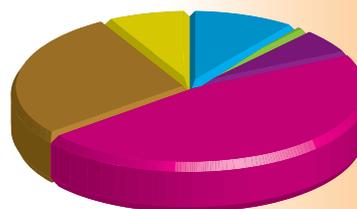
Pour tous renseignements, contactez la mairie au 01 64 56 02 72.

Dépenses de fonctionnement 2013 4 988 057,49 €



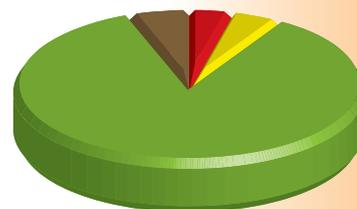
- Charges à caractère général 1 376 600,00 € (27,60 %)
- Charges de personnel et frais assimilés 1 546 600,00 € (31,01 %)
- Dépenses imprévues et diverses 110 000,00 € (2,21 %)
- Dotation aux amortissements 250 292,00 € (5,02 %)
- Virement à la section d'investissement 1 081 665,47 € (21,69 %)
- Charges financières 85 000,00 € (1,70 %)
- Autres charges de gestion courante 537 900,00 € (10,78 %)

Recettes de fonctionnement 2013 4 988 057,49 €



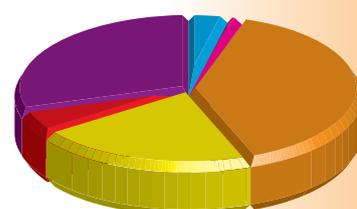
- Excédent de fonctionnement reporté 518 557,49 € (10,40 %)
- Atténuation de charges 77 000,00 € (1,54 %)
- Produits des services, du domaine 299 700,00 € (6,01 %)
- Impôts et taxes 2 308 155,00 € (46,27 %)
- Dotations subventions et participations 1 384 645,00 € (27,76 %)
- Autres produits de gestion courante et produits exceptionnels 400 000,00 € (8,02 %)

Dépenses d'investissement 2013 5 155 446,10 €



- Mairie et administration 211 994,71 € (4,11 %)
- Scolaire et culturel 236 434,65 € (4,59 %)
- Immeubles et annexes 4 429 707,72 € (85,92 %)
- Divers 277 309,02 € (5,38 %)

Recettes d'investissement 2013 5 155 446,10 €



- Remboursement TVA 191 401,61 € (3,71 %)
- Subventions d'équipement 68 008,30 € (1,32 %)
- Excédent d'investissement reporté 2 028 635,05 € (39,35 %)
- Autofinancement 2013 1 081 665,47 € (20,98 %)
- Amortissements et remboursement de caution 264 677,04 € (5,13 %)
- Excédent de fonctionnement capitalisé 1 521 058,63 € (29,50 %)

Sortir à Vert-le-Grand



Festival Vert

Les arts ont investi le domaine de la Saussaye !

La 5^e édition du Festival des Arts dans la Rue, rebaptisé « Festival Vert », a offert aux Grandvertois l'occasion de s'approprier le domaine de la Saussaye. En partenariat avec le Foyer Rural, celle-ci a convié les habitants le samedi 1^{er} juin dernier, pour découvrir cet emblème du patrimoine local, sous le signe des arts et de la culture. Orienté sur le thème de l'écologie et du développement durable, le Festival Vert a été la première manifestation à prendre possession de ce décor original.

Une thématique « verte »

L'acquisition du domaine de la Saussaye par la mairie a inspiré les organisateurs pour rebaptiser l'événement. Les spectateurs ont donc assisté à la nouvelle version du rendez-vous annuel, devenu traditionnel, désormais nommé « Festival Vert ». La démarche écologique et durable intégrée au projet de rénovation de ce lieu majestueux était évidemment l'occasion d'y associer un rendez-vous culturel, placé sous une thématique « verte ».

Vernissage d'une exposition de sculptures et de peintures

Le festival a débuté avec le vernissage de l'exposition d'arts plastiques et de sculptures du Foyer Rural qui s'est tenue du 25 mai au 8 juin dernier. Les élèves de la section peinture et de la section sculpture emmenés par messieurs

Mora et Moréno, ont travaillé plus de 60 heures sur des œuvres créées sur la thématique du recyclage et du développement durable.

Après-midi et soirée de spectacles

De 15h à 23h, des spectacles professionnels et amateurs, de théâtre, de musique et de chant se sont succédés.

Étaient au programme :

- > L'atelier amateur de théâtre, animé par Véronique Moutarde, qui a ouvert les festivités en interpellant la conscience écologique de chacun.
- > Les musiciens amateurs du SIMED, encadrés par Yves Martin, ont ensuite interprété à la manière « rock éclectique » des titres connus.
- > La compagnie du Théâtre Cabines, avec son « Cabaret Mobile » et « l'eau en Nouvelles » a eu à charge d'attirer l'attention des spectateurs sur l'eau.
- > Gaëtan Ziga, avec « la chanson passe à vélo », dont la démarche

originale et écologique est d'aller, à vélo uniquement, se produire de ville en ville.

- > Le groupe « Macadam Corrida » a enflammé le public sur des rythmes remuants et colorés.
- > La chorale de Vert-le-Petit a distillé une atmosphère plus calme.
- > Les désopilantes interprètes du « Quartet Buccal » dans leur spectacle « Les ensorceleuses » ont emmené les spectateurs dans leur univers, empreint de folie et de drôlerie, à la tombée de la nuit.

Rendez-vous dans deux ans !

Le Festival Vert a été accueilli avec enthousiasme par les Grandvertois. Outre la curiosité de découvrir enfin ce lieu exceptionnel, la qualité et la diversité du programme a remporté l'adhésion du public. Les organisateurs planchent d'ores-et-déjà sur la prochaine édition, prévue en juin 2015 !





> Le quiz de la médiathèque a animé l'été !

Du 29 juin au 9 août, la médiathèque a attisé la flamme littéraire des Grandvertois par le biais d'un jeu concours, avec une mise en ligne quasi quotidienne d'un quiz, sur les sites web de la mairie, de la médiathèque et de la page Facebook de celle-ci.

Le principe était simple : selon la citation de la première phrase d'un ouvrage, « l'incipit », et quelques indices, les

internauts devaient retrouver le titre de l'ouvrage et son auteur. Les participants se sont pris au jeu, en fouillant internet, leur culture littéraire ou en tentant un coup de chance... Une expérience littéraire qui a remporté un vif succès. Les trois meilleurs joueurs ont gagné des livres et des CD.

* du latin *incipio*, qui signifie « commencer ».

> Le 22 août, un anniversaire dont on se souvient !

À cette même date, en 1944, les alliés de la fameuse 2^e division blindée américaine libéraient Vert-le-Grand avant de prendre la route de Paris...

Luce Couütté*, alors âgé de 21 ans et membre des FFI, était parmi ceux qui ont accueilli ces militaires. Depuis l'an dernier, un événement est organisé, à son initiative, le 22 août, rue du Fossé de Châtres sur les lieux de cette fameuse arrivée.

Le rendez-vous est déjà prévu en 2014 pour commémorer comme il se doit les 70 ans de la libération du village.



* Cf. article sur Luce Couütté en page 8 de ce numéro.

> L'agenda de la médiathèque

> **Vendredi 27 septembre à 19h30**
Comité de lecture « Les millefeuilles ».
Ouvert à tous

> **Vendredi 11 octobre à 19h30**
« La rentrée littéraire » avec la librairie La plume du page.
Ouvert à tous (réservation conseillée)

> **Samedi 12 octobre à 16h**
« Contes et Musiques du Japon », par l'Atelier de l'Orage. *Tout public dès 7 ans (réservation indispensable)*

> **Du 12 octobre au 23 novembre**
« Escale nipponne » : expositions, spectacles, lectures, sortie au musée Foujita.
Programme complet à la médiathèque

> **Judi 17 octobre à 10h30**
« Les bébés lecteurs » pour les 0/3 ans.
Ouvert à tous

> **Vendredi 25 octobre à 17h**
« Madras et bouche cousue », défilé de couture par le Foyer Rural.
Entrée libre

> **Vendredi 8 novembre à 20h**
« Impressions japonaises », par la Fabrique de lectures. *Ouvert à tous, dès 12 ans (réservation indispensable)*

> **Judi 14 et vendredi 15 novembre de 10h à 12h**
« Initiation à la généalogie », à la médiathèque et à l'EPNE. *Ouvert à tous les débutants (inscription obligatoire)*

> **Vendredi 15 novembre à 19h30**
« Et tu dis quoi ? », à la médiathèque de Saint Vrain. Soirée inter-comités : les millefeuilles (VLG) et M'enfin t'as pas lu (Saint Vrain) échantent sur les nouveautés de la rentrée.

> **Mardi 19 novembre à 20h30**
Spectacle « Hashigakari », par l'Atelier de l'Orage à la salle Henri Boissière. *Tout public dès 7 ans, inscription obligatoire en mairie*

> **Vendredi 6 décembre à 18h30**
Vernissage de l'exposition « les petites surprises », 39 artistes exposent à Vert-le-Grand du 6 décembre au 18 janvier.
Entrée libre

> **12 et 13 octobre**
Bourse aux vêtements d'hiver
Salle de l'Auberge du Pavillon.

19 et 20 octobre
13^e salon des artisans créateurs
Salle Henri Boissière de 10h à 19h, vocations, talents, rencontres – entrée libre.

21 au 25 octobre
Stage de couture
Vacances de la Toussaint - Stage réservé, dans la limite des places disponibles, aux enfants de 9 à 15 ans. Animation assurée par Michel, professeur de couture des adultes au Foyer Rural. Le stage aura lieu les après-midi, à l'Auberge. 50 € pour les enfants habitant Vert-le-Grand et 60 € € pour les extérieures.
Pour tout renseignement, contacter Alexandra au 01 64 56 26 28.

23 novembre
Soirée Beaujolais
Salle Henri Boissière - sur réservation.

30 novembre et 1^{er} décembre
Bourse aux jouets
Salle de l'Auberge du Pavillon.

15 décembre
Noël des enfants
Salle Henri Boissière.

> **Les ateliers de l'Espace Public Numérique Essonnien**

Horaires d'ouverture au public :
Du mardi au vendredi 15h-19h et samedi 10h-13h.

Aide à la recherche d'emploi
sur rendez-vous
Tous les mardis de 13h30 à 15h

Initiation informatique et internet
inscription obligatoire
Tous les mercredis de 10h à 12h

Découverte de la photo numérique
inscription obligatoire
Tous les vendredis de 10h à 12h

Anim' vacances
inscription obligatoire
Animations pendant les vacances scolaires pour les 6-14 ans

EPNE Vert-le-Grand
Erwan Kerhervé
27, rue de la Poste
91810 Vert-le-Grand
01 64 56 60 24
epne.vlg@orange.fr

Tous acteurs du village



Passage de relais au commandement du Centre de Secours

Trente et un an quasiment jour pour jour après son arrivée, c'est avec une émotion particulière que le Lieutenant Dominique Fergant a passé le flambeau à son adjoint l'Adjudant-chef Romuald Amiot, pour prendre la tête de la caserne Grandvertoise.



Après son service militaire chez les Sapeurs-pompiers de Paris, le lieutenant Dominique Fergant avait été incorporé Sapeur-Pompier Volontaire de l'Essonne le 1^{er} juillet 1982.

Son départ a été unanimement salué, à commencer par le maire lors d'un discours le 1^{er} juillet dernier « Je te remercie Dominique, pour les heures que tu as passées en plus de ton travail, pour te former et passer avec succès

l'examen d'Officier, pour exercer avec beaucoup de ferveur et de dévouement ton deuxième métier, celui de Sapeur-pompier Volontaire et Chef de Centre. Je te remercie également pour les sacrifices que tu as faits, les nuits écourtées, les repas ou les soirées en famille remis à plus tard, pour mener à bien ta mission et pour respecter la promesse que tu as faite en 1982, de porter secours, d'être toujours sur la brèche et de faire passer les problèmes des autres avant les tiens ».

Le 1^{er} magistrat en a profité pour rendre un hommage plus large au Corps des Sapeurs-Pompiers grâce auquel la sécurité de tous est à tout moment assurée. Il a notamment rappelé les risques de ce métier souvent exposé au danger et dévoué entièrement à la cause de nos concitoyens :

« POMPIER ! Ce seul mot évoque l'esprit de service, de dévouement, de camaraderie, il évoque aussi parfois, l'esprit de sacrifice ».

L'ensemble des Grandvertois admirent profondément le dévouement de ces équipes de terrain ; c'était pour la municipalité l'occasion de le rappeler : « Les petites communes comme la nôtre, ont besoin de Sapeurs-Pompiers Volontaires, qui sont des hommes de terrain ; ils connaissent parfaitement leurs concitoyens et sont dans tous les cas profondément dévoués à leurs causes ».

Un nouveau chef de centre

Promu Adjudant-chef, Romuald Amiot sera assisté de son adjoint le Caporal-chef Frédéric Sogere.

Le nouvel homme fort de la caserne Grandvertoise pourra s'appuyer sur une équipe soudée, compétente et disponible.

La relève de demain est d'ailleurs assurée avec le groupe de jeunes sapeurs-pompiers de 11 à 18 ans.





Comment intégrer les sapeurs-pompiers volontaires ?

- > Être âgé(e) de 18 ans, au moins.
- > Jouir de ses droits civiques.
- > Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, mentionnée au bulletin n° 2 du casier judiciaire.
- > Se trouver en situation régulière au regard des dispositions du code du service national.
- > Avoir les aptitudes médicales et physiques requises.
- > Avoir une taille minimum de 1m60.
- > Détenir la formation de prévention et secours civiques de niveau 1.

Une formation à son rythme

À son entrée au Corps départemental de l'Essonne, le sapeur-pompier volontaire a la possibilité, pendant 3 ans, de suivre la formation initiale, à son rythme, à raison d'un total de 35 journées pour le cursus complet décomposé en 2 modules :

- > 1^{re} étape : le secours à personnes et les notions de culture administrative (11 jours ½).
- > 2^e étape : formation aux activités du secours routier, opérations diverses et de lutte contre l'incendie (23 jours ½).

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers Volontaires

Vert-le-Grand compte déjà une vingtaine de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) qui participent aux manœuvres tous les samedi après-midi. De 12 à 18 ans pour les garçons comme pour les filles le groupe des JSP est l'occasion pour tous de participer aux différents concours sportifs départementaux, régionaux et nationaux.

Pour plus de renseignements, contacter le chef du centre des pompiers de Vert-le-Grand, l'Adjudant-Chef Romuald Amiot au 06 84 12 52 62.

> Un nouveau tatami pour le Judo Club



Les membres du Judo Club Grandvertois ont pu découvrir, dès leur reprise, leur nouveau tatami. Pour les non-initiés, c'est l'occasion d'enfiler le kimono et de venir découvrir cette discipline.

> L'association des Artisans et des Commerçants rebaptisée

Depuis cet été, l'association des « artisans et commerçants de Vert-le-Grand » est devenue « **le Cercle des entrepreneurs de Vert-le-Grand** ». Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 4 juillet dernier. Tous les entrepreneurs sont invités à rejoindre l'association.

Pour toutes informations, contacter la présidente **Roselyne Lange** au 06 62 12 97 88.

> Le gala de Danse/GR fait salle comble



Comme chaque année la saison de danse/GR* s'est terminée par le traditionnel gala au cours duquel les adhérents (petits et grands) ont pu interpréter devant un public toujours plus nombreux des chorégraphies aussi variées que dynamiques et faire également découvrir les passages de compétition en GR.

Tout ceci dans une excellente ambiance et une organisation parfaite grâce à la participation active de parents bénévoles, pour la plus grande joie de tous (participants et spectateurs). Rappelons que la beauté et la qualité de ce spectacle n'ont été rendues possible que par le travail et l'assiduité des adhérents mais aussi grâce au professionnalisme et à l'investissement du professeur de danse moderne et de gymnastique rythmique, madame Claire Le Métayer.

* GR : Gymnastique Rythmique

> Le théâtre passe à l'ère numérique !

Samedi 8 juin, la section théâtre du Foyer Rural, menée par Véronique Moutarde, s'est produite dans la salle Henri Boissière pour sa traditionnelle représentation de fin d'année. Enfants, adolescents et « grands ados » ont joué devant une centaine de personnes un spectacle inédit, aboutissement de leur travail d'écriture de l'année, ainsi

qu'un extrait de « Le métro mé pas trop », de Yak Rivais.

Les jeunes acteurs ont proposé leur vision du théâtre du XXI^e siècle, dépoussiéré, interactif, surfant sur l'ère du numérique et de l'internet ; en résumé, un théâtre d'action et d'aventure à la demande.

> Alice au pays des merveilles et autres fantaisies chorégraphiques

La section Danse Classique du Foyer Rural a enchanté la centaine de spectateurs venus à la salle Henri Boissière le 2 juillet dernier. Ce spectacle de fin d'année était l'occasion pour les élèves et leur chorégraphe Sandra Samson de présenter le travail obtenu grâce à leurs heures de formation.

À la demande des plus jeunes danseuses, c'est une mise en scène autour du célèbre conte « Alice au Pays des Merveille », que les « petits rats de l'opéra » Grandvertois

ont proposée. Les adolescentes ont suivi le pas en proposant une autre scène intitulée « de l'autre côté du miroir ». Pour finir, la classe de Contemporaines du Conservatoire de Chilly Mazarin, animée par Linda Betti, danseuse et chorégraphe a soumis sa propre interprétation du monde d'Alice.

Porté par des musiques modernes et classiques, ce moment d'évasion chargé de grâce et de poésie a réjoui l'ensemble du public présent.



Vie pratique



État civil au 31 août 2013

Naissances

MARCILLE Clémence	25/01/2013
VOLLET Justine	25/01/2013
LE PECHOURE Théo	06/02/2013
LUCAS Léa	21/02/2013
MINATCHY Elissa	20/03/2013
MOITA Victoria	09/04/2013
BURON Thomas	16/04/2013
DOUCHET Romann	18/04/2013
FRIOU Nolan	17/05/2013
FINGOLO Florenzo	19/05/2013



MALLAINE Zoé
22/03/2013



DE JESUS Léna
14/05/2013

Mariages

BOBERIS Nicoleta-Ramona et MARINESCU Tiberiu	08/06/2013
CLEMENT Nathalie et SOBRECASSES Thierry	22/06/2013
PARASOTE Adeline et DOURS Romain	24/08/2013
ROUSSEAU Gaëlle et HURLUS Didier	31/08/2013

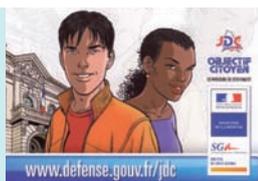
Décès

GAUCHET Denise	10/02/2013	DAGUIN Ghislaine	27/05/2013
AROTCARENA Gisèle	12/02/2013	FOUGHALI Véronique	29/06/2013
ROUSSEAU Thérèse	08/05/2013	POMMIER Jeanne	21/06/2013
CHARGE Claude	27/05/2013		



Une nouvelle recrue pour la police municipale

Marie-Hélène Brejoux a pris ses fonctions au sein de notre police municipale le 1^{er} mars dernier. Marie-Hélène a débuté sa carrière à l'âge de 18 ans en servant dans la police nationale. Elle a par la suite intégré la police municipale du Coudray-Montceaux, puis a donc rejoint notre commune. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour tous les adolescents. Il est à effectuer entre le jour de leur seizième anniversaire et la fin du 3^e mois suivant. Il suffit pour cela de se présenter en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.



Élections municipales 2014

L'an prochain, vous avez rendez-vous dans les bureaux de vote pour élire votre conseil municipal les 23 et 30 mars. Afin de pouvoir mettre votre bulletin dans l'urne, vous devez être inscrits sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2013. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans à jour dans leur démarche citoyenne.



Sécurité routière

Selon l'article 417-10 du Code de la Route, la police municipale rappelle à tous les habitants que le stationnement sur les trottoirs sont interdits. Toute entorse à ce règlement est passible d'une amende.

Ours :

- Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 37 - Septembre 2013
- Directeur de la publication : Jean-Claude Quintard
 - Rédacteur en chef : Sylvain Parasote
 - Membres de la commission communication : Mauricette Manuelle, Marie-France Pigeon, Xavier Letot, Olivier Schintgen, Pierre Boinay.
 - Crédits photos : mairie et associations.
 - Rubricage, rédaction et direction de projet : Le Crieur Public (69) - Tél. 06 86 10 91 48
 - Maquette : Marc Ogjenko-Figueres - Infographie : Stéphanie Gall
 - Impression : Willaume-Egret - Tél. 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.

Infos pratiques

Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72
Fax : 01 64 56 22 55
Mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr
Site : www.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Samedi de 8h30 à 12h

EPNE

Espace Public Numérique de l'Essonne

Tél. : 01 64 56 60 24
Mail : epne.vlg@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h
 - Samedi de 10h à 13h
- Responsable : Erwan KERHERVÉ

Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93
Mail : bmvlg@orange.fr
www.mediatheque.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h
 - Samedi de 10h à 13h
- Responsable : Françoise ROQUES

Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social. Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

Relais Assistantes Maternelles

Accueil sur rendez-vous :

- Le lundi de 14h30 à 17h
- Le mardi de 13h30 à 17h
- Le jeudi de 15h à 19h

Animations assistantes maternelles / enfants :

Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.

Contact : 01 64 56 84 29

Mail : ramchristinetreptel@wanadoo.fr

Permanences téléphoniques :

- Le lundi de 13h30 à 14h30
- Le jeudi de 14h à 15h

Animatrice : Christine TREPTEL

Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur), sinon les repas seront facturés.

Garderie : pour tous les enfants de la maternelle au CP. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h.

Étude : pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.

Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

Centre de loisirs de Vert-le-Grand

Ouvert les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 19h. Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en mairie pour l'inscription. Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Contact : 01 64 56 90 97

Responsable : Marie-Josée OGÈS

Police municipale

06 89 64 27 32
06 89 64 31 99

Gendarmerie de Bondoufle

01 60 79 72 00